

La crèche



Orientation : travailler en crèche :

- ✚ Les différents types de crèche
- ✚ Les différents métiers de la crèche

Au XIX^e siècle, il y avait une forte mortalité infantile surtout due au manque d'hygiène. C'est pour cela que des institutions ont été créées, où les enfants seraient à l'abri et recevraient des soins appropriés pour leur santé. C'est ainsi qu'en **1844**, M. Marbeau, adjoint au maire du premier arrondissement de Paris, crée la première crèche.

- **Les différents types de crèches :**

Il existe différents types de crèches :

- **La crèche collective :** Elle peut être privée, municipale ou associative. Elle peut être gérée par un conseil général, une commune, une intercommunalité, une association, une entreprise, ... Ses employés sont des professionnels et spécialistes de la petite enfance.
- **La micro-crèche :** Elle fonctionne comme une crèche collective mais elle ne peut accueillir que 10 enfants au maximum. Ainsi, les enfants évoluent en âges mélangés : ils s'entraident, prennent soin les uns des autres.
- **La crèche multi-accueil :** ce sont des crèches collectives qui proposent aussi d'autres modes de garde, de la halte-garderie au jardin d'enfant. Elles permettent de répondre aux besoins des familles en fonction de leur organisation : accueil régulier, accueil ponctuel ou accueil d'urgence.
- **La crèche municipale :** Elle est gérée par le conseil municipal, donc par la commune pour ses habitants.
- **La crèche d'entreprise :** Ce sont les employeurs qui réservent des places pour leurs salariés
- **La halte-garderie :** Elle propose aux familles un accueil en collectivité à leur enfant plusieurs heures par semaine ou par mois. L'accueil y est souple mais limité.
- **La crèche familiale :** Des assistantes maternelles agréées accueillent l'enfant à leur domicile et se rendent en journée ou demi-journée en crèche.
- **La crèche parentale :** Organisés en association, ce sont les parents eux-mêmes qui se relaient pour s'occuper de l'accueil des enfants, encadrés par des professionnels et suivis par la PMI.



Exemple d'une crèche privée :

Pour un enfant, être accueilli dans une micro-crèche comporte un avantage important : ils sont en petit comité ce qui permet de mieux s'occuper d'eux.

La crèche « La joie des Chouchous » à Champagne-sur-Oise est une micro-crèche qui a été aménagée dans une petite maison, ce qui permet aux enfants de se sentir comme à la maison. Elle a ouvert en septembre 2018. Elle accueille 10 enfants de 3 mois à 4 ans. La crèche est ouverte du lundi au jeudi de 7h à 19h et le vendredi de 7h à 18h30. Elle est fermée pour la période des vacances de Noël et le jour de l'an.



Le matin : Un professionnel est toujours présent le matin pour accueillir les parents et l'enfant et faire les transmissions. L'accueil se fait entre 7h et 9h30, pour ne pas perturber les activités des plus grands qui se déroule à 10h.



Le repas : A l'arrivée, il est proposé aux enfants de ranger son repas dans le réfrigérateur comme un grand ! Le repas débute à 11h30, il se passe en convivialité avec les autres enfants autour d'une table avec des petites chaises et pour les plus petits un transat ou chaise haute.



Le goûter : Le goûter est l'activité favorite des enfants, il commence à 16h00. Il est possible de fêter son anniversaire à la crèche où une activité « gâteau d'anniversaire » est mise en place.

Le sommeil : Il est proposé à l'enfant des temps de repos dans son lit avec ses doudous. Ces moments sont proposés au plus près du rythme de l'enfant, et avec la présence d'un professionnel.



Les activités : Après un petit temps d'histoires et/ou de comptines qui rassemblent bébés et plus grands, de nombreuses activités sont mises en place (peinture et dessin individuel ou collectif, puzzles, encastremements, gommettes, jeux de transvasements, activités motrices...) afin de permettre aux enfants de se socialiser, se développer, s'exprimer et structurer leur personnalité. Ils peuvent jouer seuls, accompagnés d'un adulte ou avec d'autres enfants. La crèche propose également des sorties extérieures : bibliothèque (lorsque c'est possible), balades, parc, jardin ...



Les retrouvailles : L'enfant peut avoir du mal à passer d'un monde à l'autre et de lâcher ses activités ou ses jouets, c'est pour cela que, comme le matin, il lui est laissé un temps avec ses parents pendant lequel les professionnels font les transmissions du soir avec eux.

• Les différents métiers de la crèche :

- **Agent de crèche ou Auxiliaire de crèche** : L'agent de crèche ou Auxiliaire de crèche est appelé à exercer ses fonctions sous la responsabilité du directeur ou de la directrice de la crèche et de l'auxiliaire de puériculture. Son rôle principal est de **veiller au bien-être des enfants** et de **les accompagner** tout au long de la journée. Pour cela il va organiser quotidiennement les activités auxquelles participent les enfants. L'agent de crèche est généralement très **polyvalent** et a un ensemble de tâches très variées comme la distribution des repas, la surveillance des enfants, l'organisation des siestes, le changement des couches, etc. Le **CAP AEPE**, Accompagnant Educatif Petite Enfance est le diplôme requis pour devenir agent de crèche.

- **Éducateur, Éducatrice jeunes enfants (EJE)** : L'éducateur (trice) de jeunes enfants est un professionnel ayant pour mission principale de **s'occuper des enfants de moins de 7 ans** afin de les aider à leur **éveil** et à leur **épanouissement**. Imaginatif, l'EJE utilise tous les jouets à sa disposition pour **stimuler les enfants** via de nombreuses **activités ludiques** : comptines, dessins, peluches, livres, poupées, etc. L'une des tâches primordiales de l'éducateur jeunes enfants est également de savoir **déceler d'éventuels problèmes** chez le nourrisson, qu'ils soient médicaux ou comportementaux. Pour devenir Éducateur de Jeunes Enfants, il faut obtenir le **Diplôme National d'Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE)** (Bac+3).

- **Directeur (trice) de crèche** : La **directrice** ou le **directeur de crèche**, aussi appelé **directeur d'établissement d'accueil du jeune enfant (DEAJE)** doit à la fois **encadrer son équipe** et prendre en charge des missions plus globales de **gestion** de la crèche. Il ou elle est bien sûr responsable du budget de la structure et doit gérer tout ce qui concerne l'**administration** et les **ressources humaines**. C'est aussi lui ou elle qui est responsable du respect des règles d'hygiène et de santé, mais aussi de la politique pédagogique de son établissement, ainsi que du bien-être des enfants accueillis. Pour accéder à ce poste, il faut avoir au moins **exercé trois ans** en tant qu'infirmier (ère), puéricultrice ou EJE. La plupart du temps, les directeurs (trices) de crèche sont d'abord aussi passées par le poste de **directrice adjointe** en structure d'accueil des jeunes enfants.

- **Puéricultrice** : Supérieure de l'auxiliaire de puériculture, la **puéricultrice** est une **infirmière diplômée d'État spécialisée dans les soins aux enfants** en bas âge. La puéricultrice peut pratiquer au sein de différentes structures, comme les milieux hospitaliers, mais aussi au sein d'une crèche, pour assurer les soins d'hygiène, d'alimentation et médicaux des enfants, ainsi que pour les **encadrer dans un projet éducatif**. Pour devenir puéricultrice, il faut passer un **Diplôme d'Etat d'Infirmier** (3ans) puis un **Diplôme d'Etat de Puéricultrice** (1an).

- **Auxiliaire de puériculture** : Métier phare de la petite enfance, l'**auxiliaire de puériculture**, aussi appelée **auxiliaire puéricultrice**, a pour mission principale de **prendre en charge les activités, l'hygiène et l'alimentation des nourrissons**. Fonction équivalente de l'aide-soignante pour les adultes, l'auxiliaire de puériculture peut aussi bien s'occuper d'**enfants bien portants, valides, malades ou handicapés**. Mais ses missions ne s'arrêtent pas là. En effet, cette dernière doit aussi **accueillir, informer et conseiller les parents**, afin que leurs enfants parviennent sereinement à l'autonomie. Pour devenir auxiliaire puéricultrice, il faut obtenir le **Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)** (1 an).

Interview d'Elodie ULLOA, Auxiliaire de puériculture

Bonjour Elodie ULLOA, merci d'avoir accepté de répondre à nos questions.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier d'auxiliaire de puériculture ?

Bonjour ! Et bien c'est un métier qui m'attirait depuis l'enfance. J'ai toujours voulu m'occuper des autres et notamment des plus jeunes. Et la biologie et la psychologie m'attirent aussi beaucoup.

Quel est votre parcours ?

Je suis diplômée Auxiliaire de puériculture. C'est un diplôme avec une formation d'1 an avec un concours d'entrée. Et avant j'ai eu un BEP sanitaire et social et un Bac sciences médico-sociales.

Depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?

Je travaille en crèche depuis 16 ans et je suis diplômée depuis 12 ans.

Quels sont les avantages de ce métier ? Qu'est-ce qui le rend agréable ?

Le fait d'accompagner l'enfant dans son développement, le voir évoluer au cours de ses 3 premières années. Et quels sont les difficultés de ce métier ?

Le travail d'équipe et certaines difficultés d'organisation (les locaux, le personnel).

Comment fonctionne votre structure ?

Je travaille dans une crèche municipale de la ville de Paris, avec une capacité d'accueil de 72 enfants et on est 25 personnels. Les enfants sont répartis en 3 sections : une section avec 32 grands et 4 personnels, une section 10 bébés/10 moyens avec 4 personnels et une autre section 10 bébé/10 moyens et 4 personnels.

Quels sont vos horaires ?

La crèche ouvre à 8h et ferme à 18h30. Nous avons des roulements : nous arrivons entre 8h et 10h et nous partons entre 16h30 et 18h30 vu que nous faisons des journées de 8h45.

Quelles sont vos missions et vos responsabilités ?

Nos missions sont nombreuses :

- Accompagner l'enfant dans son développement,
- Veiller à son bien-être, ce qui englobe les soins, la mise en place d'activités, ...
- L'accueil des familles dans la bienveillance et établir une relation de confiance
- Travailler en équipe
- La mise en place de projet
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et la préparation des biberons, etc.

Comment se passent les relations avec le reste de l'équipe ?

Nous sommes 4 dans la section donc je travaille avec 3 collègues toute la journée donc la communication est très très importante et l'harmonisation des pratiques.

Quelles sont les qualités à avoir pour exercer ce métier ?

La patience, être organisée, savoir bien communiquer, être dynamique, savoir mettre des projets en place, savoir gérer un groupe d'enfants lors d'une activité, et être bienveillant envers les enfants, les familles mais aussi envers ses collègues.

Quel est votre salaire ?

A la crèche municipale de Paris, quand j'ai eu mon diplôme, je touchais 1500€. Actuellement au bout de 16 ans d'expérience je touche 1900€ net.

Pour finir, quels conseils vous me donneriez ?

Surtout s'épanouir dans son métier !

D'accord ! Merci beaucoup !

De rien !